



Réunion du Comité syndical Séance du 12 juillet 2022

Date de la convocation : 06 juillet 2022

Salle communautaire Challans Gois (52 rue du Port) à Beauvoir-sur-Mer

Ordre du jour : 2022-OJ3

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 12 juillet 2022 à 18h30, le Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf s'est réuni en séance ordinaire au 52 rue du Port à Beauvoir-sur-Mer, sous la présidence de Monsieur BILLON Jean-Yves, sur convocation du 06 juillet 2022.

ETAIENT PRESENTS :

- Président : BILLON Jean-Yves
- Vice-Présidents : BATARD Yves (4^{ème} VP), CAUDAL Claude (1^{er} VP), COESLIER Catherine (3^{ème} VP), GODEFROY Rosiane (2^{ème} VP)
- Délégués : De BONNAFOS Patrice, BUTON Didier, CHARRIER Miguel, GISBERT Thomas, GRONDIN Raoul suppléé par LAUNAY Véronique, HUGUES Claire, MENUET Jean-Luc, PARRAIS Philippe, PIPAUD Vincent (membre du bureau), SIGWALT Richard

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- PEROYS Bernard donne pouvoir à BATARD Yves (4^{ème} VP)

ABSENTS / EXCUSES :

- BRIAND Pascale, CARRARA Patricia, DENIS Pascal, FERRER Jean-Bernard, GABORIT Fabien, ROUSSEAU Sébastien

ELU SECRETAIRE DE SEANCE : CAUDAL Claude (1^{er} VP)

1 EAU

OBJET :	1.1 Engagement de la tranche optionnelle du marché attribué à SCE « Elaboration d'un programme pluriannuel d'actions CT EAU 2023-2028 - Baie de Bourgneuf »
----------------	--

Le Comité syndical, à l'unanimité des délégués présents :

- DECIDE d'engager la tranche optionnelle du marché « Elaboration d'un programme pluriannuel d'actions 2023-2028 » auprès de SCE pour un montant de 80 671,50 € HT soit 96 805,80 € TTC ;
- AUTORISE le Président le cas échéant de signer un ordre de service complémentaire au marché si des prospections supplémentaires s'avèrent nécessaires et ce dans la limite de 108 100 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

OBJET :	1.2 Demande d'une subvention pour le suivi de la qualité de l'eau auprès du Conseil régional des Pays de la Loire
----------------	--

Le Comité syndical, à l'unanimité des délégués présents :

- DEMANDE à Monsieur le Président de solliciter la subvention auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire prévue à l'avenant au CRBV 2019-2021 pour le suivi de la qualité des eaux superficielles en 2022 ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires relatives à la bonne exécution de cette décision.

2 FONCTIONNEMENT

OBJET :	2.1 Rapport d'activités du SMBB – année 2021
----------------	---

Le Comité syndical prend acte et valide le rapport d'activités du SMBB de l'année 2021.

3 INFORMATIONS

Il est présenté au Comité syndical un état d'avancement de l'évolution des compétences du SMBB en lien avec la dissolution à venir du Syndicat d'Aménagement Hydraulique (SAH) Sud-Loire.

Le Président du Syndicat Mixte,
Monsieur Jean-Yves BILLON



Affiché et mis en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf le :

18 JUN. 2022